

7122 – Budget supplémentaire – Délibéré avec document
budgétaire

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

16 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin à dix-huit heures, le
Conseil

Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de M. Cammal, Maire

Etaient présents :

M. Rougeron, Mme Pingot, M. Damon, Mme Chambon, M.
Bichon, Mme Agogué, M. Chevré, Mme Chevallier, Adjoints au
Maire

M. Francpourmoi, Mmes Pédro, Gault, MM. Léger, Guemann,
Mme Battaglini, MM. Crozat, Mohr, Pouget, Mmes Do Souto,
Meneau, MM. Caillard, Amalal, Mme Nicolas, MM. Lapostolle,
Violette, Mme Baptista, M. Deschamps, Mmes Vadée et
Lachgar,

formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice	33
Présents	29
Votants	33

Etaient absentes excusées ayant donné pouvoir :

Mme Lemaître à	Mme Agogué
Mme Devernois à	M. Pouget
Mme Riby à	Mme Pédro
Mme Gouveia à	Mme Do Souto

Secrétaire de séance : M. Lapostolle

Délibération n° 2026/058

OBJET : Exercice 2026 - Budget principal de la Ville de Gien - Vote du budget supplémentaire 2026

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction comptable M57,*

Le budget supplémentaire est un acte d'ajustement et de report. Il permet de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif ainsi que d'intégrer dans les budgets locaux les résultats de l'année précédente (excédents, déficits...) dégagés par le Compte Financier Unique (CFU) adopté avant le 30 juin 2026.

Pour la section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **2 217 415, 14 €**

Pour la section d'investissement :

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **981 510, 00 €**

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
- sur avis favorable de la commission finances, affaires générales et ressources humaines du 9 juin 2026,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des membres présents ou représentés (trois abstentions : Mme Vadée, Mme Lachgar et M. Violette),

- **VOTE** le budget supplémentaire 2026 du budget principal tel que présenté dans la maquette budgétaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
Le : 24 juin 2026

Le Maire,
Francis Cammal

Pour extrait conforme
à Gien, le 25 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Thomas Lapostolle